

COMMUNIQUÉ

Le jeudi 6 novembre 2014

Résultats du 2^e sondage Web grand public sur les perceptions des Québécois à l'égard des soins et services de santé privés

Montréal, le 6 novembre 2014.- Plus de 80 % des Québécois ont une opinion positive du privé en santé et 75 % de ceux-ci jugent que la place du privé en santé est justifiée. En matière de livraison de certains services, de 68 % à 86 % des Québécois sont favorables au développement de partenariats entre les établissements publics et les entreprises privées ou les OSBL. Ce sont là les faits saillants du deuxième sondage CROP mené pour le Conseil des entreprises privées en santé et mieux-être (CEPSEM), en septembre 2014.

Par rapport au sondage CROP mené en 2012 pour le CEPSEM, les résultats de l'édition 2014 sont essentiellement identiques quant à la perception du système de santé du Québec et la place du privé en santé. « C'est d'ailleurs les résultats du sondage de l'automne 2012 qui nous ont convaincus du bien-fondé de la formation de notre regroupement fin 2013 et de débiter nos activités en janvier 2014. Le CEPSEM se veut la voix des organisations qui s'inscrivent comme partenaires à part entière et complémentaires du système de santé au Québec, » précise François Théorêt, président du CEPSEM, et vice-président du développement des affaires, Groupe Pro-Jacques.

Mesures pour assainir les finances publiques et pour les citoyens

Le sondage 2014 comportait des questions spécifiques visant à recueillir l'avis des Québécois sur les actions à entreprendre en matière de santé pour assainir les finances publiques et pour les citoyens. Voici les résultats.

- 85 % des Québécois pensent que les établissements devraient être financés à l'activité.
- 72 % pensent que le citoyen devrait avoir le choix de son fournisseur de service, public ou privé, s'il est financé par l'État.
- 77 % des Québécois sont favorables au développement de partenariats avec des entreprises privées pour l'aide et les soins à domicile; ce chiffre passe à 86 % pour des partenariats avec des OSBL.
- 74 % des Québécois sont favorables au développement de partenariats avec des entreprises privées pour les soins de longue durée; ce chiffre passe à 83 % pour des partenariats avec des OSBL.
- 68 % des Québécois sont favorables au développement de partenariats avec des entreprises privées pour la gestion d'hôpitaux et de super cliniques médicales; ce chiffre passe à 73 % pour des OSBL.
- 78 % pensent que le citoyen devrait avoir le droit de souscrire à des assurances privées de santé.
- 73 % pensent que les médecins participants à la RAMQ devraient avoir le droit de travailler au privé une fois que leurs obligations de services au régime public sont remplies.

4 propositions du CEPSEM pour une contribution complémentaire du privé au système de santé public

« Le CEPSEM met de l'avant quatre propositions permettant de créer des conditions favorables à un apport positif et complémentaire au système public. Elles sont inspirées de pratiques appliquées dans la plupart

des pays de l'OCDE, » affirme Michel Clair, membre du Conseil d'administration du CEPSEM, et président, Groupe Santé Sedna.

Le CEPSEM prône le développement de véritables partenariats structurés du système public avec les entreprises privées et les OSBL pour la dispensation de services financés en totalité ou en partie par l'État. Tel que recommandé récemment par un groupe d'experts, le CEPSEM soutient l'adoption du financement à l'activité axé sur le patient qui permettrait d'établir un « level playing field ». Pour le CEPSEM, il importe de donner à tous les Québécois la liberté de choix la plus réelle possible de leurs fournisseurs de services, et ce, dans le cadre d'un système à financement public. Enfin, le CEPSEM juge qu'il faut sortir des ornières qui perpétuent actuellement les inefficacités du système et nous confinent à toujours compenser celles-ci par des hausses budgétaires ou de nouvelles sources de revenus; il y a lieu de recentrer nos efforts sur les priorités de santé des Québécois.

À propos du CEPSEM

Créé à la fin de 2013 et ayant débuté ses activités en janvier 2014, le Conseil des entreprises privées en santé et mieux-être (CEPSEM) aspire à devenir le forum et la voix officielle par excellence des acteurs clés des organisations privées du secteur de la santé et du mieux-être au Québec. Par son action, il souhaite créer un rassemblement très large, multisectoriel et diversifié d'entreprises et de leaders qui croient dans le rôle positif des entreprises privées dans le bon fonctionnement d'un système de santé juste, accessible, performant et équitable. Il cherche à favoriser l'émergence d'un dialogue constructif et de bonne volonté sur la place légitime du secteur privé en santé et mieux-être, ainsi qu'à en établir la complémentarité avec le système public.

À propos du sondage 2014

CROP a été mandaté à l'automne 2014 par le CEPSEM pour mener une seconde étude auprès des Québécois afin de mieux comprendre leurs perceptions à l'égard des soins et services de santé privés. Il est à noter que le premier sondage, mené par CROP pour le CEPSEM, a été réalisé à l'automne 2012. Un total de 1 000 Québécois âgés de 18 ans et plus ont été contactés par l'entremise du Web et la collecte des données s'est effectuée du 11 au 18 septembre 2014. Les répondants ont été recrutés au moyen d'un panel Web. Les données du sondage ont été pondérées afin de refléter le plus fidèlement possible la distribution de la population adulte du Québec selon l'âge, le sexe, la langue maternelle et la région de résidence des répondants.

Un résumé du sondage est disponible sur le site Web du CEPSEM : www.cepsem.ca/publications/communiques

Pour information :

Sylvie Tessier
Coordonnatrice au démarrage du CEPSEM
514-240-3878